

Finances publiques dans l'UEM en 2006

2007/2004(INI) - 10/07/2007

Le Conseil a pris acte de la présentation par la Commission d'un rapport annuel sur les évolutions des finances publiques des États membres dans le cadre fixé par le pacte de stabilité et de croissance de l'UE. Le Conseil a mené un échange de vues, axé sur les moyens d'améliorer l'efficacité du volet préventif du pacte.

La Commission formule des propositions visant à renforcer le fonctionnement du volet préventif du pacte de stabilité et de croissance. Le Conseil, conscient de la nécessité d'améliorer l'efficacité du volet préventif, a demandé au Comité économique et financier d'examiner les propositions de la Commission et d'élaborer un projet de conclusions qui sera adopté par le Conseil lors de sa session du 9 octobre 2007.